

## COMPTE RENDU REUNIONS DE BASSIN CPE - 2017-2018

**BASSIN :**  
LOIR ET CHER

**Date :** 17/05/2018

**Réunion n°3**

**Rédigé par :** Frédérique Barjolle

**Taux de participation :** 78,5%

### *Relevé de conclusions*

<p>Ordre du jour du matin : Introduction aux principes de la CNV (Communication Non Violente)</p>	<p>Les éléments à retenir :</p> <p>Les capacités relationnelles permettent le Bien-être et l'adaptation à son environnement. Or, nous perdons la conscience de nous en grandissant : nous ne prenons pas le temps d'écouter nos émotions, notre corps...alors même que nos émotions et nos sentiments sont au service de la vie.</p> <p>Parler de ce que l'on ressent permet d'établir une relation de qualité, et lorsque l'on recrée la relation, la solution se trouve entre protagonistes.</p> <p>Apprendre la <b>Communication Non Violente</b> permet d'apprendre à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se connaître, d'avoir conscience de comment je fonctionne</li> <li>- avoir de l'empathie</li> <li>- savoir communiquer efficacement</li> <li>- améliorer ses relations interpersonnelles</li> <li>- avoir une pensée critique</li> <li>- avoir une pensée créative</li> <li>- savoir résoudre des problèmes</li> </ul>	<p>Intervenant (s) :</p> <p>Sandra Longin, formatrice en CNV.</p>
---	---	---

	<p>- savoir prendre des décisions. Pour transmettre ces compétences aux élèves il est nécessaire de former des adultes. Il est par exemple possible de monter un dossier auprès de la CARDIE pour obtenir une aide au financement.</p>	
<p>Ordre du jour après-midi :</p> <p>1. Introduction à un mode de médiation : le cercle restauratif.</p>	<p>NB : la CNV et le cercle restauratif figurent au guide : <b>Pour une justice en milieu scolaire préventive et restaurative dans les collèges et les lycées.</b></p> <p>Il s'agit de se mettre d'accord pour décider de ce que l'on met en place quand il y a un conflit. Extrait du guide : « La justice restaurative intègre les principes d'éducabilité et la nécessité d'un apprentissage actif des compétences sociales pour les élèves. Une fois les faits et la(les) personne(s) mise(s) en cause révélés, la réaction habituelle est de « condamner » et de chercher quelle mesure punitive appliquer. La justice restaurative propose un angle différent en cherchant à évaluer à la fois les faits et leurs répercussions pour établir une réponse la plus adaptée possible. »</p> <p>Quand un cercle restauratif existe dans un EPLE, tous les membres de la communauté sont informés sur son existence et sur la manière de déclencher un cercle (protocole, moyens accessibles à tous de déclencher un cercle). Il est possible pour tous de faire appel à cette rencontre. L'intérêt du cercle est de mettre toutes les personnes sur un pied d'égalité.</p> <p>Pré-cercle : Quand une personne demande un cercle, elle explique la situation et dit qui elle souhaite voir dans le cercle. Le facilitateur (personne formée) est impartial et rencontre les personnes concernées et leur demande une à une si elles acceptent de se réunir dans un</p>	<p>Sandra Login Christelle Combalier, CPE.</p>

<p>2. le débat comme espace de parole démocratique où chacun doit se respecter et peut s'exprimer librement.</p>	<p>cercle avec l'ensemble des personnes concernées, intérieures ou extérieures à l'établissement (parents, éducateurs, amis etc.). Le cercle : chaque personne qui s'exprime s'adresse à une personne du cercle. La personne concernée doit reformuler ce qu'on lui a dit, et puis peut répondre, si elle le souhaite. On essaie de comprendre pourquoi on en est arrivé là. Enfin on décide de ce que l'on met en place, collectivement, pour que cela ne se reproduise pas. Les propositions sont discutées, et acceptées pour construire un ensemble d'actes de réparation (sur le plan matériel) et de restauration ( sur le plan relationnel). Le facilitateur est là pour garantir une bonne écoute et un respect mutuel. L'après cercle a lieu trois à quatre semaines après le cercle, les mêmes participants viennent faire un bilan des évolutions, des améliorations depuis le cercle. Il permet à chacun d'exprimer comment il se sent avec la manière dont les actes de réparation et de restauration ont été réalisés et de célébrer la qualité de relation retrouvée, si tout le monde est satisfait de ce qui s'est passé ou de réajuster s'il reste des insatisfactions.</p> <p>Nb : le débat est obligatoire à l'école primaire depuis les nouveaux programmes de 2002. Il permet de développer chez les élèves des compétences dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- maîtrise de la langue</li> <li>- vivre ensemble</li> <li>- éducation civique</li> </ul> <p>Il est facteur de socialisation en permettant aux élèves d'apprendre à vivre ensemble, à respecter les différences et aussi de se construire en tant qu'individu. Les élèves sont amenés à chercher ensemble, à se questionner, ils remettent en cause leurs conceptions... cette pratique permet non seulement à chacun de faire évoluer sa pensée, mais elle amène aussi chacun à oser exprimer son point de vue, donc à prendre sa place dans un groupe.</p>	<p>Frédérique Barjolle, CPE</p>
--	--	-------------------------------------

<p>Le conseil coopératif : comment l'instituer et le faire vivre au sein d'une classe ?</p>	<p>Exemple de technique de débat simplifié : on expose une problématique. Les élèves se répartissent d'un côté ou l'autre de la salle en fonction des points de vue à défendre (2). Ils doivent alors argumenter pour convaincre l'équipe adverse. Chacun a le droit de changer de côté au fil du débat s'il est convaincu par les arguments adverses. A la fin du débat, on résume ensemble les idées clef pour faire une synthèse.</p> <p>L'animateur est garant des règles suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chacun a droit à la parole (ou doit s'exprimer au moins une fois)</li> <li>- il faut respecter la parole et l'opinion de chacun</li> <li>- il faut demander la parole pour intervenir et il est interdit de couper la parole</li> <li>- il faut écouter ses camarades.</li> </ul> <p>Le conseil coopératif est la réunion d'un groupe d'élèves avec l'enseignant. Ensemble, on gère la vie de la classe, ce qui va bien et ce qui ne va pas au niveau de l'organisation, de la vie en classe, du travail, des responsabilités, des relations interpersonnelles, des projets ...</p> <p>Ce n'est pas un tribunal où l'on cherche des coupables mais est un lieu où l'on apprend à se connaître et à s'entraider.</p> <p>Le conseil est un moment ritualisé. Les enfants sont assis en cercle et parmi eux un président et un secrétaire sont désignés. Le président donne la parole, recentre le débat, rappelle à l'ordre et contrôle le temps. Le secrétaire note sur le cahier du conseil tout ce qui se dit. Grâce aux rites, chacun sait ce qu'il a à faire et par quelles règles il doit passer pour se faire entendre. Le secrétaire note sur le cahier la date, les absents, les noms du président et du secrétaire. Il rappelle ensuite les décisions prises au dernier conseil de classe, puis il lit l'ordre du jour.</p> <p>Les enfants et l'adulte discutent, proposent, trouvent des solutions et votent.</p> <p>À la fin du conseil, le secrétaire dresse le bilan. Il lit les décisions prises à l'issue du vote et les sujets non abordés. En conséquence des règles de vie</p>	<p>Jean Roussel, CPE</p>
---	--	--------------------------

spécifiques à la vie de la classe découlent du conseil et sont affichées dans la classe.

**Annexes :**  
*Protocole conseil coopératif*

**Mutualisation**

**Perspectives prochaine Réunion :**

Compte rendu validé par Monsieur Khellad IA-IPR EVS le : 15/06/2018